

# BAROMETRE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

22 juillet 2016

■ ■ ■ **1<sup>er</sup> semestre 2016** : Les immatriculations de nouvelles entreprises au registre du commerce et des sociétés restent très dynamiques (+16%), notamment en raison des inscriptions soutenues d'auto entrepreneurs (+70%), et le stock des entreprises actives à Paris continue à augmenter (+3,3%). En matière d'activité judiciaire : les ouvertures de traitement préventif des difficultés des entreprises enregistrent une baisse (-10%) ainsi que le nombre des emplois salariés concernés (-22%) et des passifs (deux fois moins importants) ; les ouvertures de procédures de sauvegardes et de redressements judiciaires diminuent de 2% (-26,5% pour les emplois salariés) ; le volume des ouvertures de liquidations judiciaires diminue de 4% (-2% pour les emplois salariés) ; les décisions rendues en contentieux augmentent (+5,6%) et les ordonnances d'injonction de payer enregistrent une forte progression (+23%) ; en revanche les ordonnances rendues en référé (-3%) et celle rendues sur requête (-7%) sont en légère baisse. ■ ■ ■

## Inscriptions au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Paris

### 388 651 entreprises en activité au 30 juin 2016

Au 30 juin 2016, le stock d'entreprises actives (388 651) enregistre une hausse de 3,3%, avec 12 295 entreprises supplémentaires en activité à Paris par rapport au 30 juin 2015.

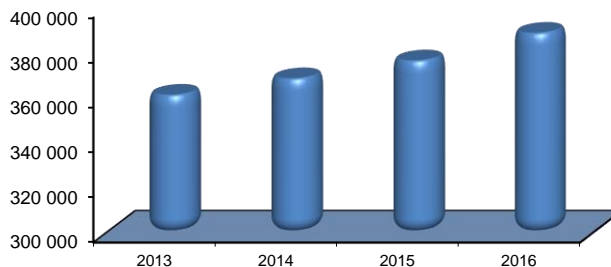
### Immatriculations d'entreprises

Au 1<sup>er</sup> sem. 2016, le RCS de Paris enregistre l'immatriculation de 18 900 nouvelles entreprises, soit une augmentation de 16% par rapport au 1<sup>er</sup> sem. 2015. Celle-ci est due notamment à l'immatriculation de 2 070 auto entrepreneurs.

### Typologie des dirigeants à la tête des nouvelles entreprises

72% des nouveaux dirigeants sont des hommes, 20% sont des femmes, 8% sont des personnes morales.

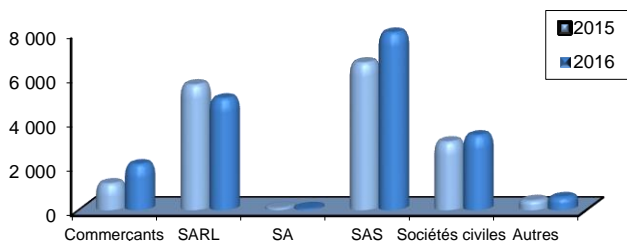
Stock des entreprises en activité



## Statut juridique des entreprises commerciales immatriculées

69,5% des immatriculations concernent des entreprises commerciales. Sont notamment recensées : 0,5% de SA, 26% de SARL, 43% de SAS ; 10,5% sont des commerçants (dont des auto entrepreneurs) et des EIRL. Les sociétés civiles représentent 17% des nouvelles entreprises. Les autres statuts juridiques constituent 3% des immatriculations : SNC, GIE, GEIE, sociétés d'exercice libéral, coopératives, etc ...

A noter : les immatriculations d'auto entrepreneurs enregistrent une hausse de 70% par rapport au 1<sup>er</sup> sem. 2015.

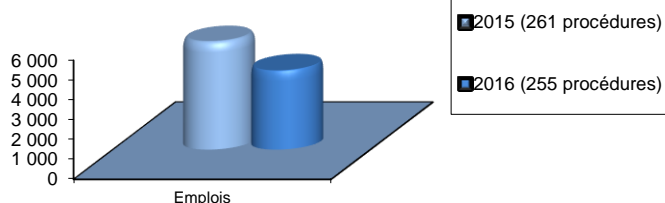
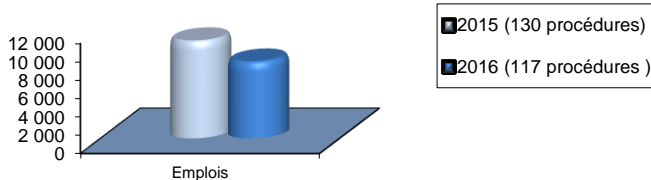


## Prévention des entreprises en difficulté

**Détection des difficultés** : 1 258 dossiers d'entreprises en potentielle difficulté ont été ouverts au 1<sup>er</sup> sem. 2016, soit une hausse de 46% par rapport à 2015, sur la même période.

**Traitement préventif** : 126 demandes de mandat ad hoc et de conciliation ont été présentées au tribunal au 1<sup>er</sup> sem. 2016, soit 9% de moins qu'en 2015. Celles-ci ont donné lieu à l'ouverture de 117 procédures, soit une baisse de 10% par rapport à 2015.

**Emplois et passifs\*** : 8 314 emplois concernés au 1<sup>er</sup> sem. 2016, soit 22% de moins qu'en 2015. Le montant des passifs traités dans le cadre de ces procédures ouvertes a porté sur 1 029 millions € au 1<sup>er</sup> sem. 2016, contre 482 millions € en 2015, sur la même période.



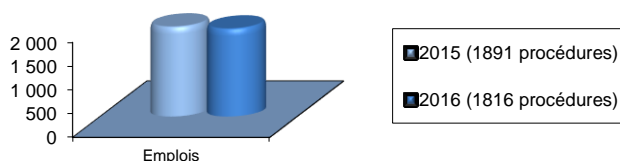
## Procédures d'observation et de traitement des difficultés

**Sauvegardes** : 22 procédures de sauvegarde ont été ouvertes par le tribunal au 1<sup>er</sup> sem. 2016, soit une baisse de 27% par rapport à 2015.

**Redressements judiciaires** : 233 procédures ont été ouvertes au 1<sup>er</sup> sem. 2016, contre 231 en 2015, soit une hausse de 1%.

**Emplois\*** : 3 973 salariés\* concernés par ces procédures au 1<sup>er</sup> sem. 2016, soit 26,5% de moins qu'en 2015, sur la même période.

**Plans en cours** : 970 plans (sauvegarde, continuation ou cession) sont en cours d'exécution au 30 juin 2016, contre 912 au 30 juin 2015, soit +6,5%.



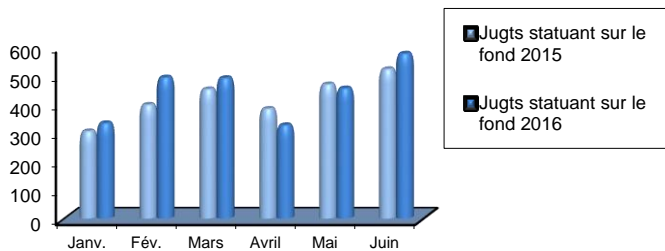
## Liquidations judiciaires

**Jugements d'ouverture** : 1 816 jugements d'ouverture ont été prononcés au 1<sup>er</sup> sem. 2016, soit une baisse de 4% en comparaison avec 2015, sur la même période.

**Emplois\* concernés** : 1 841 salariés, contre 1 883 au 1<sup>er</sup> sem. 2015, soit une diminution de 2%. Un salarié en moyenne par procédure.

**Procédures en cours** : 7 370 procédures sont en cours devant le tribunal au 30 juin 2016. 1 879 procédures ont été clôturées au 1<sup>er</sup> sem. 2016, soit une diminution de 8% par rapport à 2015, même période. Le taux de rotation des dossiers est de 24 mois (stock/clôtures).

\* Il s'agit des emplois/passifs déclarés ou connus.



### Contentieux

**Stock des affaires en cours :** 7 742 affaires sont en cours au 30 juin 2016 (outre 1 043 affaires de caisses de retraite), contre 7 700 au 30 juin 2015 (outre 852 affaires de caisses de retraite).

**Jugements prononcés \* :** 3 873 jugements ont été prononcés (dont 2 658 statuant sur le fond)\* au 1<sup>er</sup> sem. 2016, contre 3 760 au 1<sup>er</sup> sem. 2015 (dont 2 513 statuant sur le fond).

### Mesures d'instruction (fond/référé)

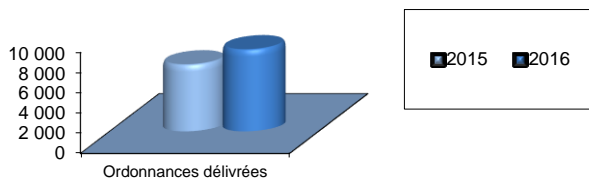
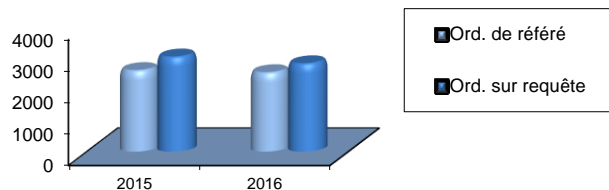
68 mesures d'instruction ont été ordonnées au 1<sup>er</sup> sem. 2016, contre 74 au 1<sup>er</sup> sem. 2015, soit -8%. 62 rapports ont été remis. Les mesures d'instruction en cours étant de 220, le délai moyen de traitement est de 21,3 mois.

\*Ces données excluent les 1 043 jugements de caisses de retraite prononcés au 1<sup>er</sup> sem. 2016.

### Ordonnances rendues

**Référés :** 2 504 ordonnances de référé ont été rendues au 1<sup>er</sup> sem. 2016, soit une diminution de 3% par rapport au 1<sup>er</sup> sem. 2015. Elles ont porté sur un montant total de 231,3 millions € (contre 255,5 million € en 2015).

**Ordonnances sur requête :** 2 788 ordonnances sur requête ont été rendues au 1<sup>er</sup> sem. 2016, dont 473 rendues par le juge contrôleur des mesures d'instruction, 986 ordonnances relevant de la juridiction du président et 1 326 ordonnances sur requête relatives au RCS, parmi lesquelles 88 nominations de commissaire aux apports. Les ordonnances sur requête enregistrent une baisse de 7% par rapport à 2015, sur la même période.



### Ordonnances d'injonction de payer

8 084 ordonnances d'injonction de payer ont été délivrées par le tribunal au 1<sup>er</sup> sem. 2016, soit 23% de plus qu'en 2015, sur la même période ; les décisions ont porté sur 53,4 millions € au titre de 2016 (66,6 millions € en 2015), soit 6 605 € par ordonnance (10 109 € en 2015).

Le taux de rejet moyen des ordonnances d'injonction de payer s'élève à 17,7% au 1<sup>er</sup> sem. 2016 (7,8% en 2015). Le taux d'opposition est de 3,4% au 1<sup>er</sup> sem. 2016 (4,6% en 2015).

### Modes amiables de règlement des différends

Au 1<sup>er</sup> sem. 2016, 339 procédures de conciliation ont été ouvertes, à comparer avec 728 au 1<sup>er</sup> sem. 2015.

	Conciliations engagées	Médiations
2015	728	1
2016	339	2

Source : greffe du tribunal de commerce de Paris

Le tribunal de commerce de Paris est la première juridiction commerciale de France par le nombre de ses décisions et ses effectifs. Il a rendu 64 855 décisions en 2015. Il est composé de 172 juges bénévoles élus. Les juges, chefs d'entreprise ou cadres dirigeants, sont tous issus du monde de l'entreprise. Le tribunal de commerce assure quatre missions :

- la résolution des litiges entre commerçants, sociétés commerciales et groupes internationaux et des litiges relatifs aux actes de commerce ;
- le traitement des difficultés des entreprises : procédures de négociation confidentielles ou procédures publiques de sauvegarde et de redressement judiciaire pouvant aboutir à un plan, une cession ou une liquidation ;
- la détection préventive des difficultés des entreprises ;
- le contrôle du registre du commerce et des sociétés et des registres légaux tenu par le greffier du tribunal.

Le greffe est une société civile professionnelle de 208 salariés, dont 44 commis-greffiers assermentés, dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Le greffier assure une double mission juridique et judiciaire. Structure assistant les juges du tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le registre du commerce des sociétés où sont immatriculées 381 028 entreprises en activité dans Paris intra-muros. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2015, plus de 133 200 formalités légales au registre du commerce et des sociétés, et a enregistré plus de 67 000 inscriptions de privilèges et de nantissements. Sur le site [www.greffe-tc-paris.fr](http://www.greffe-tc-paris.fr), le greffe propose 350 fiches pratiques sur les démarches auprès de ses services et du tribunal de commerce ; il permet aux entreprises et aux professionnels du droit et du chiffre de dématérialiser leurs formalités légales. Le site a enregistré plus de 3,2 millions de consultations uniques en 2015.